



Motion pour le soutien à la réalisation d'un demi-échangeur Entrée Nord de CLERMONT L'HERAULT

Le développement du territoire, l'accroissement de la population et l'expansion économique locale ont profondément modifié les usages de la route et l'axe autoroutier A75 – A750 est désormais un vecteur essentiel des échanges au sein du Clermontais et du Cœur d'Hérault, comme avec les agglomérations urbaines voisines.

La commune de Clermont l'HERAULT a engagé, courant 2019, une étude d'opportunité conduite par la société OTEIS pour la création d'un diffuseur en demi-échangeur sur l'autoroute A 75, dans la partie nord de son territoire.

Les deux premières phases de cette étude, comprenant un diagnostic et des scénarios ont été livrées et attestent de la nécessité d'un tel aménagement.

Les études de circulation mettent en effet en évidence les remontées de file sur l'autoroute et leur dangerosité pour les usagers notamment aux heures de pointe, tandis que le réseau secondaire et notamment la RD609 connaissent à leur tour une forte saturation.

Un nouvel ouvrage permettrait de remédier à ces difficultés tout en réduisant les durées des trajets pendulaires domicile – travail et les trafics parasites induits.

Enfin, la réalisation d'un tel équipement accompagnerait le rééquilibrage de l'urbanisation du triangle nord de la commune de CLERMONT L'HERAULT dont un projet figure dans le plan local d'urbanisme en cours de révision.

Considérant l'ensemble de ces éléments.

Considérant que les élu-e-s ont inscrit cet aménagement dans les orientations du SCOT du Cœur d'Hérault car essentiel dans le développement futur du territoire,

Les membres du Comité syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault réunis le 4 décelmbre 2020 demandent à l'unanimité que la réalisation d'un demi-échangeur Entrée Nord de CLERMONT L'HERAULT soit inscrit dans les investissements prioritaires de l'Etat sur ce territoire, et notamment qu'elle puisse figurer dans le contrat de plan Etat – Région 2021-2027.